

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***22082959*****Déposé / Reçu le****04 JUL. 2022**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de BruxellesN° d'entreprise : **785 328 133****Nom**(en entier) : **Fondation Les Petits Riens**

(en abrégé) :

Forme légale : **Fondation d'utilité publique**Adresse complète du siège : **rue Américaine 101, 1050 Ixelles****Objet de l'acte : Délégation à la gestion journalière : nomination**

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 23 juin 2022

Le conseil d'administration a nommé à l'unanimité Monsieur Emmanuel BAWIN en tant que délégué à la gestion journalière de la Fondation Les Petits Riens à dater du 1er juin 2022. Il portera le titre de Directeur Général.

Le Conseil d'administration peut délégué la gestion journalière à un de ses membres, qui prendra le titre d'administrateur délégué, autorisé à exercer seul les pouvoirs du conseil d'administration, ou à un directeur général, lequel agira en collège avec le président lorsque la décision implique pour l'association un engagement financier supérieur à 200.000,- €, calculé le cas échéant sur une période de 1 an.

Vincent DOUMIER
AdministrateurFrançoise ROELS
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/07/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).